



## Entreprises et territoires : les enjeux Post COP21

Interviennent lors de cette séance :

- Sylvain BOUCHERAND, Vice-Président de la Plateforme Nationale de la PSE pour Humanité et Biodiversité et Co-fondateur et directeur de B&L évolution ;
- Catherine CHABAUD, Navigatrice, journaliste et co-fondatrice de l'association Innovations Bleues, Déléguée à la Mer et au Littoral auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer ;
- Jean-François REZEAU, Directeur des activités valorisation matières et énergétiques des déchets de Veolia en Midi-Pyrénées-Atlantique, Président de la commission DD-RSE de la CCI de Toulouse et de la commission DD de la CCI Midi-Pyrénées.

Cet atelier est animé par Bruno PIREYN, Directeur des Opérations du Label Lucie

\*\*\*

Bruno PIREYN rappelle que l'accord de Paris a été adopté fin décembre par consensus par l'ensemble des 195 parties. Il renvoie les parties prenantes à leurs responsabilités avec l'objectif de ne pas dépasser une augmentation de 2 degrés. Chaque territoire doit maintenant construire sa feuille de route. Les politiques climatiques vont affecter l'activité économique, la biodiversité ou encore les infrastructures.

### I. Comment les entreprises et les territoires peuvent-ils contribuer aux enjeux Post COP21 ?

Sylvain BOUCHERAND se félicite que la COP21 ait permis d'obtenir pour la première fois un accord mondial sur la problématique du changement climatique. Plusieurs décennies se sont avérées nécessaires pour aboutir à ce résultat. Un Fonds vert de 200 milliards d'euros doit permettre de financer la transition énergétique dans le monde entier mais les mécanismes de financement ne sont pas encore aboutis. Par ailleurs, si l'accord est politiquement contraignant, il ne l'est pas sur un plan juridique. L'engagement de l'ensemble des acteurs et notamment des entreprises constitue une source de satisfaction. Pour ce faire, l'innovation s'avère indispensable.

Jean-François REZEAU souligne que les chefs d'entreprise parviennent toujours à trouver des solutions. Ils avancent avec leur temps et leurs contraintes. La COP12 a constitué un temps fort qui a généré de la

réflexion. Le chef d'entreprise doit intégrer les risques liés au climat et regarder comment il peut agir, dans une optique partenariale. Ce sont majoritairement les entreprises qui apporteront des solutions concrètes. Le chef d'entreprise doit également rechercher comment appliquer les nouvelles réglementations sans nuire à sa compétitivité. L'entreprise doit prendre en compte l'ensemble des flux qui gravitent autour d'elles et analyser les solutions de proximité qui s'offrent à elle, par exemple dans le domaine des déchets ou de l'énergie. Un investissement sur ces sujets génère un gain de compétitivité. La contrainte devient ainsi une opportunité donnant naissance à des circuits courts, qui réduisent l'émission de gaz à effet de serre.

Catherine CHABAUD a réalisé un tour de France des innovations au service du climat. Tous les hommes font partie d'un écosystème naturel mais aussi économique et social. La vision globale, centrée autour du territoire, est donc fondamentale. L'innovation est une évidence. Les enjeux actuels doivent transformer les contraintes en opportunités, offrant la chance de réinventer l'environnement. La COP21 a été un moment génial parce qu'elle a permis de mettre en lumière des actions déjà émergentes. En vingt ans, les progrès accomplis constituent une réalité. Il est nécessaire de regarder dans le rétroviseur tout le chemin parcouru. Le benchmark et la mutualisation constituent des démarches constructives. Les entreprises et les collectivités territoriales doivent identifier une personne, voire une équipe, en interne, qui pilote les sujets.

Il faut également remettre du bon sens dans les organisations, en évitant par exemple de consommer des produits hors saison et en retrouvant une certaine sobriété. Catherine CHABAUD cite l'exemple du nomadisme, un mode de vie qui favorise justement ce nomadisme et la valeur des choses.

Bruno PIREYN synthétise les propos tenus. Il convient de penser global, partenarial, territorial, pour « prendre le changement par la main avant qu'il ne vous prenne par la gorge ». Les acteurs doivent demeurer confiants, motivés, faire preuve de bon sens et aller à la rencontre de l'innovation.

## **II. Des exemples concrets d'actions déjà engagées avec un impact réel dans le contexte Post 21**

---

Sylvain BOUCHERAND présente le bilan carbone. Celui-ci se base sur un outil simple, accessible aussi bien aux TPE, aux PME qu'aux petits territoires. Il vise à identifier les différentes sources de gaz à effet de serre générés par les activités, afin de prendre des mesures pour les réduire via un plan d'action.

Le bilan carbone comprend une analyse complète des activités de l'entreprise mais également de l'ensemble de sa chaîne de valeur, à partir du cycle de vie des produits et services. Il permet notamment d'évaluer la dépendance aux énergies fossiles. Actuellement, le prix du baril de pétrole est bas mais il finira par remonter. Il s'avère donc pertinent de l'anticiper en repensant son business model et en recherchant des alternatives. Le bilan carbone apporte des éléments chiffrés, qui aident les chefs d'entreprise à prendre les bonnes décisions. A titre d'exemple, il n'est pas pertinent d'organiser une filière de recyclage si l'impact du transport est supérieur aux bénéfices directs.

Catherine CHABAUD présente le numéro spécial de Marine & Océans, qui comporte un recueil des bonnes pratiques. Elle cite l'exemple du bureau d'études Mégawatt développe un concept autour de la sobriété et de l'efficacité énergétique afin de mettre fin à la dépendance envers les énergies fossiles. Les locaux construits dans un futur éco-quartier de Montpellier mettent en pratique ces préceptes avec des panneaux solaires sur le toit, des matériaux plus sains ou encore un parking ombragé pour les voitures et un parking à vélo. En 2006, Catherine CHABAUD avait également visité une école éco-conçue à Valenciennes équipée de panneaux thermiques, d'un potager dans la cour, etc. Catherine CHABAUD présente également le projet bordelais Darwin, un écosystème installé dans d'anciens bâtiments militaires réhabilités. Dans cette

pépinière d'entreprises, de nombreux moyens sont mutualisés. Les bureaux paysagers sont conçus presque exclusivement en matériaux recyclables, notamment à partir de palettes. Une œuvre d'art s'allume en fonction de l'énergie dépensée dans les locaux.

Catherine CHABAUD insiste sur l'enrichissement mutuel, la co-construction de projets. Ce sont les voies qu'elle a suivies au sein de la plateforme Océans et Climat dont elle est la co-fondatrice. Grâce à cette mobilisation, le terme Océans figure dans l'accord de Paris. Il convient aujourd'hui de définir comment les acteurs de la mer peuvent contribuer au débat climatique. Catherine CHABAUD rappelle que les océans contribuent grandement à l'équilibre du climat puisqu'ils produisent 50 % de l'oxygène de l'atmosphère et captent 25 % des émissions de gaz à effet de serre. Un océan en bonne santé est donc un climat préservé. Il convient aujourd'hui de développer des stations d'épuration, notamment dans l'Outre-Mer. Par ailleurs, les pollutions telluriques doivent être contrôlées. Enfin, replanter des mangroves ou des récifs de corail limite l'érosion. Des réflexions importantes sont en cours autour des navires du futur, des ports du futur, les énergies marines ou encore du report modal avec des projets tels que les Autoroutes de la Mer. Les îles pourraient par exemple viser l'autonomie énergétique.

Jean-François REZEAU présente Activ, un outil développé par les CCI permettant à tous les acteurs de réaliser de l'économie industrielle dans les territoires. Activ a pour objectif de favoriser le travail des entreprises sur l'ensemble de leurs flux : déchets, énergie mais aussi les flux humains et leur rapport avec le reste du territoire. Porté par les élus des CCI, Activ, est à la fois innovant et collaboratif. Il favorise une gestion efficiente des ressources et des énergies locales, avec des circuits courts. La démarche est née dans le département du Tarn-et-Garonne. Les entreprises ont vite compris l'intérêt de s'y associer, pour bénéficier notamment de mises en relation. Des coopérations se sont concrétisées autour des transports, de la valorisation énergétique des rebuts agricoles ou de la réutilisation de certains emballages. Fort de ses réussites, l'outil, identifié comme une pépite par CCI France, est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire. Jean-François REZEAU souligne que tous les exemples qu'il a cités ont généré plus de compétitivité pour les entreprises, y compris sur une période où le coût de l'énergie est plutôt bas.

Catherine CHABAUD estime que les rêves sont réalisables à condition d'entreprendre collectivement et de persévérer.

Sylvain BOUCHERAND conclut l'atelier en rappelant qu'investir dans la RSE contribue à réussir demain. La démarche RSE permet en effet de s'occuper dès à présent de l'évolution des marchés, des enjeux réglementaires, juridiques et financiers.

*Le fascicule « Climat, énergie : actions et solutions des CCI » recense 154 exemples détaillés d'initiatives, assortis des contacts utiles.*